

- ii) **son utilité quant à la restructuration des comptes à risque élevé de la SCA;**
- iii) **l'opportunité de considérer la part de la plus-value correspondant au montant de l'hypothèque comme un gain en capital aux fins de l'impôt. (Chapitre sept, p. 129)**

Les agriculteurs qui ont des difficultés financières peuvent aussi quitter le secteur agricole et profiter de l'aide fournie dans le cadre du Programme canadien de réorientation des agriculteurs (PCRA).

À la suite des améliorations apportées au PCRA, les agriculteurs qui décident de quitter le secteur agricole et d'acquérir de nouvelles compétences pour entreprendre une nouvelle carrière bénéficient d'une aide financière accrue. Ce programme n'a pas pour objet de venir en aide aux agriculteurs qui ont un avoir peu important à répartir à neuf dans le secteur agricole. Dans une autre partie du rapport, le Comité recommande les conventions de bail avec possibilité d'achat comme solution de financement. Ces ententes passées avec la SCA peuvent aider à régler les problèmes à court terme de marge brute d'autofinancement des agriculteurs qui ont un avoir faible, mais elles n'assurent pas nécessairement la survie à long terme de ces derniers. Ceux-ci doivent aussi avoir accès à des programmes de gestion agricole existants ou spécialement conçus, qui leur permettent d'améliorer leurs compétences de gestion et qui favorisent la diversification ainsi que le recours à d'autres techniques.

Le Comité recommande de se servir du PCRA pour accorder un appui aux cours qui pourraient être intégrés aux programmes de location avec possibilité d'achat ou de financement par actions offerts par la SCA ou le secteur privé. (Chapitre huit, p. 145)

Il est capital d'examiner la question de la gestion des terres si l'on veut trouver des solutions au problème de l'endettement des agriculteurs, surtout dans la région des Prairies. Tout au long des années 70, de grandes étendues de terre ont fait l'objet d'une exploitation intensive, tandis que d'autres pâturages étaient convertis à la production céréalière, vu la forte augmentation des prix des céréales et des taux de rendement monétaire. Ces rendements économiques à court terme de même que des conditions de culture et de récolte supérieures à la moyenne ont entraîné des modifications dans l'utilisation des terres qu'il était impossible de maintenir à long terme.